

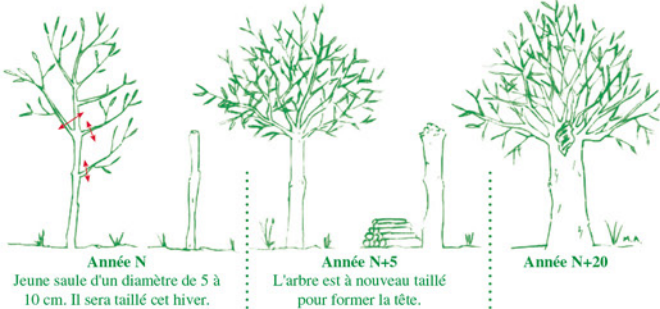
Conseils judicieux :

Plantation :

- choisir un saule adulte indigène (saule blanc - Salix alba) par ex. De novembre à fin mars, hors période de gel, prélever lors d'une taille, une branche droite d'une longueur de 2 à 3 m et d'un diamètre de 6 à 10 cm à la base.
- Elaguer tous les rameaux sur la branche
- Couper si possible la base de la branche en biseau
- Sur un terrain humide de préférence, creuser un trou de 50 cm de profondeur minimum
- Enfoncer la branche et tasser la terre autour du trou de plantation



Taille et entretien :



- la première année, supprimer tous les rameaux latéraux et ne garder que les rameaux supérieurs (Année N)
- après environ 5 ans, en hiver, lorsque les branches supérieures ont atteint un développement suffisant et si la hauteur de l'arbre vous convient, procéder alors à un étêtage complet (Année N+5)
- après la formation de "la tête", l'entretien de l'arbre têtard est réalisé tous les 8 à 12 ans (Année N+20)



Année N



Année N + 5



Année N + 20

- pour restaurer les vieux saules, prendre soin de ne pas arracher les fibres du sommet du tronc (tête) lors de la taille des grosses branches. Pour cela, couper d'abord chaque branche à environ 30 à 40 cm de la base, puis au ras du tronc selon un axe bien perpendiculaire (de manière à former une section circulaire et non ovale)



Précautions :

- attention aux chèvres, moutons ou chevaux qui apprécient l'écorce des saules, ce qui risque de provoquer la mort de l'arbre !
- Il vaut mieux ne pas toucher aux très vieux saules qui n'ont jamais été élagués : une taille sévère pourrait leur être fatale
- veiller à respecter les distances de plantation par rapport à vos voisins (renseignez vous dans votre commune)

Pour que survive le saule têtard...

Les saules têtards, legs de nos aïeux, méritent de survivre, rien que pour leur beauté et le passé qu'ils représentent. Puissent ces quelques lignes inciter toutes les personnes soucieuses du patrimoine naturel du Pays des Collines à sauver ces arbres vénérables mais aussi à les faire renaître le plus possible autour de nous.



PARC NATUREL
PAYS DES COLLINES
Les collines, c'est surnaturel.

Contact :

Parc naturel du Pays des Collines
Ruelle des Ecoles, 1 - 7890 Ellezelles
Tél.: 068.54.46.00
<http://pays-des-collines.be>
E-mail : info@pnpc.be



Avec le soutien de
la Présidence
du Gouvernement wallon

Editeur responsable : Michel Devos
Dessins : Gérard Thèves
Textes et photos : Bernadette Duhaut et PnPc
Conception et impression : Grapho-Print 069.76.64.97

UN SAULE TAILLÉ... UN SAULE PLANTÉ !

Le saule têtard,
gardien de notre paysage...

Les saules (Salix) sont représentés en Belgique par une dizaine d'espèces et de nombreuses variétés. En effet, plusieurs espèces de saules s'hybrident naturellement, ce qui rend leur détermination parfois délicate ! Plusieurs espèces sont indigènes au Pays des Collines : le saule osier (Salix viminalis) aux rameaux flexibles employés en vannerie, le saule blanc (Salix alba) le mieux adapté à la taille en têtard, le saule fragile (Salix fragilis), le saule marsault (Salix caprea) à feuilles plus arrondies.